

ETAT-MAJOR DE LA MARINE : *état-major des opérations de la marine.*

DÉCISION N° 000-3966-2007/DEF/EMM/EMO portant affectation de la vedette de gendarmerie VCSM "Aber-Wrach".

Du 7 février 2007

NOR D E F B 0 7 5 0 2 0 1 S

Références :

Instruction n° 118/DEF/EMM/PL/AEM du 26 avril 2004 (n.i. BO).

Message n° 0005 NP 0712 MARINE COMIESSAIS PARIS (NAT) (n.i. BO).

Message n° 0042 1412-1126 ORG/EMP COMGENDMARINE HOUILLES (NAT) (n.i. BO).

Message n° 0014 NP 2112 - 014 EMM/EXPERT/CN (n.i. BO).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-0.2.6.

Référence de publication : BOC N°16 du 6 juillet 2007, texte 30.

La vedette côtière de surveillance maritime (VCSM) *Aber-Wrach* est placée sous le commandement organique du commandant de la gendarmerie maritime (COMGENDMAR) et affectée à la brigade de gendarmerie maritime de Brest.

Son numéro de coque est P 621, son indicatif international est FBRW et son numéro MMSI (*maritime mobile system identification*) est 228 817 100.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
major général de la marine,*

Pierre-François FORISSIER.